

ENSEIGNEMENT

L'abandon scolaire recule mais reste élevé

Les interruptions prématurées de scolarité chutent dans les trois régions du pays. Mais seule la Flandre est «bonne élève» européen.

• **Dominique WAUTHY**

Avec ses 9,8 %, le taux d'abandon scolaire prématuré (ASP) observé en Belgique, se situait en 2014 sous la moyenne européenne. De manière générale, l'abandon scolaire précoce est plus fréquent parmi les garçons que parmi les filles.

Mais ces taux encourageants (on était à 13,8 % en l'an 2000 !), calculés à l'échelle du pays, recouvrent encore de nettes différences entre régions. En effet, on affiche aujourd'hui en Flandre, selon les statistiques fédérales, un taux d'ASP de 7 % ; chiffre proche de ceux observés aux Pays-Bas. Mais ce relativement faible pourcentage d'abandon est quasi deux fois moins élevé que celui observé au sud du pays : 12,9 % d'ASP en Wallonie ! L'enseignement néerlandophone est donc aujourd'hui bien en deçà de l'objectif à atteindre au niveau européen en matière de décrochage : soit un maximum de 10 % en 2020. En 2006 déjà, la Flandre avait atteint ce seuil «qualitatif» de 10 %.

Bien que les taux d'interruptions prématurées observées en Wallonie aient largement diminué entre 2000 et 2014, cette

baisse a été moins forte et moins constante que la diminution observée pour l'ensemble de l'UE. Le taux d'ASP en Région wallonne qui, en 2000, était inférieur à la moyenne européenne (15,5 %), lui est aujourd'hui supérieur malgré une chute à 12,9 %.

Mais c'est en Région de Bruxelles-Capitale, où l'absentéisme record domine, que la situation reste la plus préoccupante : le taux d'ASP est très nettement au-dessus de la moyenne. Même si la progression y est notable : le taux est en effet passé de 20,7 % à 14,4 % entre 2000 et 2014.

Selon la ministre de l'enseignement Joëlle Milquet, en réponse à une question parlementaire en Commission de l'éducation en 2015, « depuis sa création en 2009, l'Observatoire de la violence et du décrochage en milieu scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles établit annuellement l'état des lieux des données disponibles à l'attention de

la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Comme les signalements d'exclusions, les refus de réinscription, les appels aux numéros verts ou les prises en charge des jeunes par les services d'accrochage... L'Observatoire développe des outils de prévention et communique annuellement des recommandations pour la définition des thèmes d'orientation prioritaire des formations des membres de l'enseignement. Certaines de ces recommandations ont permis l'adaptation de la législation, comme l'allongement du délai de sollicitation d'une demande d'assistance. Il est passé de huit jours à un mois... » ■

VITE DIT

- Le **taux d'abandon scolaire précoce (ASP)** est mesuré par la proportion des jeunes entre 18 et 24 ans qui ont quitté l'école en n'ayant achevé que l'enseignement secondaire inférieur (ou moins), et qui ne poursuivent ni études, ni formation.

- Les élèves inscrits dans les **différentes filières** du secondaire ne sont pas égaux en matière de décrochage. Ainsi, si moins d'un **élève sur dix entrés en 3^e générale** sort sans certification de l'enseignement de plein exercice, ce sera par contre le cas de presque **60 % des élèves inscrits dans la filière professionnelle** à la sortie du premier degré de l'enseignement secondaire.

- On est passé à un total d'ASP pour la Belgique de **13,8 % en 2000, à 9,8 % en 2014** ; avec davantage de **garçons (11,8 %)** qui décrochent que de **filles (7,7 %)**.

- « **Éducation et formation 2020** » assigne aux États membres de l'UE un certain nombre d'objectifs en matière d'éducation et de formation. En matière de décrochage, il s'agit, pour 2020, de faire passer **sous la barre des 10 %** le taux européen d'ASP qui s'élevait à 17,6 % en 2000 et à 14,1 % en 2010. En regard de cet objectif européen, chaque État membre a adopté son propre objectif national. La Belgique s'est engagée à amener le taux d'ASP à 9,5 % à l'horizon 2020.

SCOLARITÉ
9,8 %
d'interruptions
prématurées